

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°16 • Mars 2004

Résistons ensemble c/o CICP, 21^{er}, rue Voltaire, 75011 Paris | Site : <http://www.resistons.lautre.net>
Pour recevoir ce bulletin par internet, écrire à : resistons_ensemble@yahoo.com

Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires.

"Sarkozy, va niquer ta mère..."

Coup sur coup, deux personnes ont été condamnées en comparution immédiate à un mois de prison ferme pour "outrage à personne dépositaire de l'autorité publique". Dans les deux cas, la personne outragée était la même : le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, pris à parti par la foule à l'occasion de déplacements aux Halles à Paris et dans le quartier de HautePierre à Strasbourg.

L'outrage a une fonction répressive bien précise. L'outrage à magistrat, par exemple, réprime toute velléité de révolte contre des décisions de justice, en particulier dans les salles d'audience. Comme dans le cas des policiers, les contrôleurs, etc... il s'agit avant tout de protéger l'arbitraire des décisions prises par les agents de la répression quotidienne, ceux que l'on charge du contrôle du vaste troupeau des citoyens de ce pays.

L'outrage au ministre ou au drapeau, quand à lui, défend des symboles. Ceux d'un pouvoir qui ne supporte plus qu'on le méprise ouvertement et qu'on le lui fasse savoir, surtout par des insultes, des sifflets, des crachats, bref, par les armes les plus immédiates de la critique sociale; et qui, à défaut de plaire, veut se faire respecter par la force.

Les symboles de la République ne représentent rien de plus que l'oppression d'un Etat qui se prétend au service de tous pour mieux n'en servir que quelques uns. Résister à l'instauration du tout-sécuritaire, c'est aussi continuer à s'exprimer par tous les moyens que l'on juge bon sans se laisser intimider.

> Précisions sur l'outrage Le délit d'outrage, contre lequel Résistons Ensemble mène une campagne, ne se limite pas à la police. La liste est longue : des juges, des contrôleurs, des huissiers, des directeurs de maison centrale, des chefs de section du service des impôts, des professeurs, des présidents d'université... Et donc des ministres. Il existe aussi un délit d'outrage à chef d'état étranger. On peut également outrager des symboles républicains : le drapeau, l'hymne national.

> Perben 2 - après le toilettage Deux articles retouchés sur 224, l'essentiel ne change pas. Il y a toujours pour la procédure de bande organisée 96 heures de garde à vue, les caméras et les micros cachés, et le "plaider-coupable" reste. L'occupation d'une usine, d'une gare rentre toujours dans la catégorie de la "criminalité organisée" sous le titre de "dégradations de biens" ou à "atteinte à des intérêts sociaux". Perben est "très satisfait". Alors plus que jamais : vigilance et résistance !

> Bon anniversaire pour ses 10 ans... à l'Observatoire des Libertés Publiques et au n° 100 de "Que fait la police ?" Durant les 10 années écoulées, de Pasqua à Sarkozy, en passant par Debré, Chevènement et Vaillant, le pouvoir de la police est devenu de plus en plus pesant, les citoyens n'étant plus considérés que comme des "individus"...
Conférence de presse : le mardi 16 mars à 11 h au CICP, 21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris. Adresse de l'OLP : 7-9, passage Dagorno, 75020 Paris.

> Résistance contre la délation organisée Le projet de loi Sarkozy 2, "pour la prévention de la délinquance". Institue la délation par des intervenants sociaux sous peine de sanction. La prévention devient la même chose que la répression. Il stigmatise les populations les plus fragilisées déjà confrontées aux incidences des politiques "sociales" de ces vingt dernières années. Partout en France, des collectifs unitaires de syndiqués et non-syndiqués, continuent et renforcent la mobilisation. Après la manifestation de Chambéry et le rassemblement de Paris :

JOURNEE DE GREVE ET DE MANIFESTATION NATIONALE
Mercredi 17 Mars 2004 à 12h à la Place des Gobelins - Métro Gobelins, à Paris.

À Toulouse - Manif festive et active à 14h00, pl. St.Etienne.

Contacts et informations : <http://www.prevention-specialisee.fr/st/>
et <http://www.abri.org/antidelation/> ou au 06.68.53.08.30

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Défense des anti-pubs

62 personnes, arbitrairement choisies, ont été assignées par la RATP et Métrobus (la régie publicitaire du métro parisien, filiale de Publicis) pour avoir dénoncé l'envahissement publicitaire. Métrobus et la RATP leur réclame 1 000 000 € (!) au civil. Déjà pour payer les avocats ils ont besoins de 20 000 €. Il y a un appel, au nom du collectif des 62 et des mouvements antipub, à tous les groupes et artistes qui auraient envie de soutenir cette cause, à toutes personnes ou organisations politiques, syndicales, associatives etc... pour contribuer à leur défense. Contributions (mêmes minimales) à envoyer à R.A.P. 53 rue J.Moulin. 94300. Vincennes, mention "collectif des 62".

Soyons nombreux à leur procès : le mercredi 10 mars 2004 à 16 heures, au Tribunal de Grande Instance de Paris, en première chambre (métro : Cité), rassemblement de soutien à partir de 15 h.

Infos : <http://lecollectifdes62.free.fr>,
<http://antipub.net/rap/>, www.stopub.tk

La LSQ fait des ravages...

...des chômeurs, des précaires sont régulièrement jetés en prison pour avoir exercé leur droit à la mobilité, pour avoir pris le train plus de dix fois sans payer. Solidarité avec François Thonier qui, suite à son appel, est convoqué le 22 mars prochain à 14h00 devant le tribunal de La Rochelle pour "délit de fraude habituelle".

Comité de soutien à François Thonier : AC ! Nantes - CNT - EMANCIPATION 44 - SCALP-No PASARAN ! et des individu-e-s...
liste en cours. Contacts : 02.40.89.51.99 - 06.10.12.92.46

Il y a un an, Mourad...

...17 ans, venait d'être abattu d'une balle à la nuque par les gendarmes de St Hippolyte du Fort après qu'ils aient tiré à 17 reprises en direction des jeunes dans le véhicule. À ce jour les gendarmes ont été seulement mutés. Seul, celui qui a tué Mourad a été mis en examen et non pas celui qui a donné l'ordre de tirer. Les amis de Mourad, solidaires, ont été empêchés d'assister à la récente reconstitution du crime.

Le Comité Justice pour Mourad, la famille, les amis et les soutiens restent mobilisés. Solidaires et vigilants pour construire un combat collectif contre l'injustice et les discriminations en mémoire de Mourad.

Contact : 06 66 46 79 31 Madani,
ou CJM, 6 place Galilée, Valdegour 30900 Nîmes

Menacé d'extradition

Il y a deux ans, Paolo Persichetti, enseignant à Paris 8 était remis en quelques heures à la police italienne. Aujourd'hui, c'est au tour de Cesare Battisti. Le 10 février dernier la police anti-terroriste arrête l'ancien militant des PAC (proletari armati per il comunismo), maintenant gardien d'immeuble et écrivain de romans noirs. Il est de nouveau sous le coup d'une demande d'extradition de l'Italie. Pourtant, en 1991 la cour d'appel de Paris avait déjà prononcé un avis défavorable à une première demande similaire.

Le 3 mars le tribunal a décidé sa libération provisoire... Prochaine audience le 7 avril, soyons nombreux...

En attendant pour signer la pétition de soutien rdv sur :
http://www.mauvaisgenres.com/arrestation_battisti.htm

> SUR LE VIF

Outrage et rébellion et ses usages...

À Troyes, une soirée, un concert et quelques potes qui vont boire un coup dans un bar avant de se rentrer. Mais, un employé les accuse d'avoir cassé un de ses carreaux, il appelle les flics, ensuite... (un des 4 amis témoigne) *"Quelques instants plus tard, la BAC a débarquée avec 3 voitures. Je suis parti [...] tout en jetant un œil sur ce qui se passait. J'ai vu un ami se faire bousculer par ces messieurs de la police. C'est alors que j'ai décidé d'aller le chercher et je lui ai dit : laisse tomber on s'en va. Sans comprendre ce qui se passait ils ont commencé à gazer tous ceux qui étaient à leur portée. Étant asthmatique [...] je me suis éloigné en me plaignant, puis j'ai vu trois agents de police arriver sur moi et me mettent des coups de poing, de genoux et me menotter. En voulant me défendre, un ami a été menotté, mis à terre, puis savaté. Ils nous ont conduit au commissariat et là, alors que j'avais toujours les menottes dans le dos, un policier [...] m'a asséné deux violents coups de poing en me disant : tu fais moins le malin ! J'ai été choqué. Puis j'ai dit que j'allais porter plainte, mon ami a dit qu'il était témoin et c'est alors qu'un agent l'a tiré violemment par le bouc en lui disant : "qu'est ce que t'as vu ?" !!! Ils m'ont mis en garde à vue pour une durée de 15 heures en sachant que j'ai attendu 6 heures avant de savoir ce que l'on me reprochait puis 1 heure de plus pour voir un avocat...."*
2 des amis sont accusés de violence sur personne dépositaire de l'autorité publique, la personne qui témoigne est accusée d'outrage et rébellion. Leur procès aura lieu le 2 juin au TGI de Troyes.



AGiR Festival des résistances et des alternatives de Lyon

Du 15 mars au 15 avril. D'ores et déjà au programme :

- Lun 15/03 : Journée mondiale contre les violences policières,
- Dim 21/03 : Guerilla jardinière pique-nique 12h Place Ampère,
- Sam 26/03 : Soirée remous au CCO le convertisseur de sommes astronomiques,
- Sam 03/04 : Forum des médias alternatifs lyonnais,
- Mar 13/04 : "La raison du plus fort" au Ciné-Duchère à 20h suivit d'un débat avec le réalisateur. Contact : resistances-lyon@yahoo.com.

Procès de la mutinerie de Clairvaux

Le 9 mars 2004 aura lieu à Troyes le procès de la mutinerie de la prison centrale de Clairvaux. Une forte mobilisation des syndicats de gardiens de prison est à prévoir ; c'est pourquoi il serait souhaitable que la solidarité envers les 12 prisonniers inculpés puisse se manifester également. Sur place, à Troyes, sont prévus :
Dimanche 7 mars à 20h : concert (punk) de soutien aux prisonniers inculpés de Troyes.
Lundi 8 mars à 20h : débat et projections dans un lieu public.
Mardi 9 mars à 9h : procès de la mutinerie de la prison de Clairvaux.
Info : <http://vivelesmutins.freeservers.com/>.

Liberté pour Nathalie Ménigon

La loi Kouchner, qui prévoit une suspension de peine pour les détenus gravement malades et dont la situation médicale ne saurait s'améliorer en prison, a servi à libérer l'ex-grand commis de l'État et assassin multirécidiviste Papon. Mais le gouvernement refuse de l'appliquer à Nathalie Ménigon, militante d'Action directe, gravement malade, sous prétexte que sa libération "troublerait l'ordre public".
Rassemblement le mercredi 24 mars à 18 h devant la direction de l'Administration pénitentiaire (angle rue du Renard / rue de la Verrerie, Paris, métro : Hôtel de ville).
Contact : nlpf@no-log.org - adresse : NLPF c/o LPJ, 58 rue Gay-Lussac, 75005 Paris

Sans-papiers

Manifestation pour commémorer l'occupation de l'église de Saint-Ambroise, le 27 mars à 14h, place de la Nation - côté Bd Voltaire à Paris

Le 13 Mars une Manifestation...

...pour la liberté d'expression en soutien au collectif des 62 (voir "Défense des anti-pubs") partira de Place des Fête Paris 19° à 14h (à confirmer sur le site <http://lecollectifdes62.free.fr>) pour rejoindre une grande manif unitaire DAL, KO social (convergence des luttes), intermittents, sans-papiers, chômeurs... 14h place de la République à Paris.